

Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre le neuf avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Gérard BEZERRA,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	8	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Gérard BEZERRA, Muriel BOUZIGON, Pierre CABANNES, Jean-Marc CASTAY, Eric CHARLES, Thérèse FIN, Sébastien LANSMANT, Cécile PLOQUIN

Procuration(s) :

Amandine CARRERE à Sebastien LANSMANT, Nelly DESPAX à Gérard BEZERRA, Christiane MONDIN-SEAILLES à Jean-Marc CASTAY

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Serge BETUING, Amandine CARRERE, Geneviève CUZACQ, Nelly DESPAX, Nicolas LABEYRIE, Eric LARRODE

Date de la convocation
03 avril 2024

Date d'affichage
03 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Sébastien LANSMANT

09 avril 2024
et publication du
09 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

réuni sous la présidence de Gérard BEZERRA, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 9 avril 2024 .

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	309 100,51
	- un excédent reporté de :	689 427,01
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	998 527,52
	- un déficit d'investissement de :	221 360,77
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	221 360,77
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	998 527,52
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	221 360,77
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	777 166,75
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	221 360,77

Reçu à la Sous-Préfecture
de Condom
le 12 AVR. 2024

le Maire Gérard BEZERRA

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MONTREAL DU GERS



